



## LISTE « À CRÉPY-EN-VALOIS NOTRE PARTI C'EST TOUJOURS VOUS ! »

TEXTE DE V. CORNILLE

Je tiens à adresser nos félicitations à nos jeunes lycéens, mais aussi à nos collégiens qui ont surmonté la période stressante et charnière des examens de fin de cycle.

L'arrivée des vacances est une période propice à la détente, au repos et après ces mois de travail intense et de préparation aux examens, vous allez profiter d'un repos bien mérité.

Prenez le temps de vous ressourcer, de vous relaxer, à la découverte de la France, ou de l'étranger, de la nature...ou tout simplement en restant dans notre charmante Ville.

Profitez-en pour explorer de nouvelles passions, pour vous engager dans des activités qui vous passionnent et pour élargir vos horizons.

Les vacances sont une occasion idéale pour découvrir de nouveaux domaines, rencontrer de nouvelles personnes et enrichir votre bagage personnel et intellectuel.

## LISTE « UNIS POUR CRÉPY »

TEXTE DE A. FOUBERT ET J.TORLET

La trêve estivale approche. Mais au moment où nous vous écrivons, nous ne savons toujours pas si Crépy Plage, attendu par beaucoup surtout ceux qui ne peuvent pas partir en vacances, aura lieu.

Hors fête des cochons moins d'animations, suppression de l'éclairage public après minuit, sauf dans le quartier Kennedy et le centre-ville, peu voire pas de trains le week-end pour se rendre à Paris. L'été sera sans doute terne et triste au niveau municipal.

Nous souhaiterions pour notre part, plus de retrouvailles en famille et/ou entre amis et plus de partage.

Alors nous vous donnons rendez-vous à la rentrée pour l'enquête publique relative au PLU (Plan Local d'Urbanisme). Ce sera l'occasion de faire valoir votre avis sur votre vision de la ville en matière de constructions et de services à la population.

Bonnes vacances à tous.

## LISTE « CRÉPY POUR TOUS »

Texte non transmis dans les délais impartis.

## LISTE « CRÉPY, "IL EST TEMPS" »

Texte non transmis dans les délais impartis.

TEXTE DE P. FAYOLLE

(CONSEILLER MUNICIPAL AYANT DÉCLARÉ NE PAS APPARTENIR À LA MAJORITÉ MUNICIPALE)

Texte non transmis dans les délais impartis.